Commune de Lonay



Postulat de M. Steve Gasser du 21.06.2022 - Trouver une solution pour diminuer le trafic du Chemin de la Creuse et les accidents au croisement avec la route Morges Cossonay

Courrier de la Municipalité de Lonay du 28 novembre 2022

La commission s'est réunie le 30 mai 2023 afin d'accuser réception du courrier et donner son avis.

Membres de la Commission

Steve GASSER, Adrian GLOOR, Valérie BAUWENS, Robert CRÜLL, rapporteur, excusée Pascale GIGON

La Commission remercie la Municipalité de la prise de conscience de la gravité de l'objet et prend acte de son courrier du 28 novembre 2022 et remercie celle-ci d'avoir mandaté le bureau d'ingénieur RGR pour analyse de la situation et évaluer les différentes options.

La Commission souligne le point relevé dans le rapport : le carrefour est devenu un point noir au sens de la norme VSS SN 641'724 « sécurité routière : gestion des points noirs ».

La Commission invite la Conseil Communal à prendre acte des mesures prises par la Municipalité en ce qui concerne le carrefour et le trafic de transit en décidant d'adresser un courrier au Canton pour sensibiliser les responsables de la DGMR.

Pour la Commission:

Le Président

Le Rapporteur

Steve Gasser

Robert Crüll

Lonay, le 2 juin 2023